



REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de HAUCOURT-MOULAINÉ
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure avec négociation (phase candidature)
Référence :	MARCHEMO022024
Date de mise en ligne :	Le mercredi 30 octobre 2024 à 12:00:01
Date de clôture :	Le vendredi 06 décembre 2024 à 12:00:00
Titre :	MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU G.S. JEAN MOULIN
Descriptif :	Marché de maitrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation de l'école élémentaire du Groupe Scolaire Jean Moulin

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[22/11/2024 à 12:01:48] Bonjour,

Pour être sûr d'avoir bien compris. Il s'agit bien dans un premier temps d'une remise de candidature uniquement pour le 6 décembre ? La remise de l'offre avec proposition d'honoraires se fera après l'audition des candidatures, à une date ultérieure, c'est bien cela ?

En vous remerciant,

Questions / Réponses

[22/11/2024 13:44:14] Bonjour,

Effectivement, vous avez très bien compris.

Comme l'indique le règlement de consultation, les candidatures doivent être déposées pour le 6 décembre 2024 - 12 h 00. A la suite de quoi, 3 candidats seront retenus. Ces 3 candidats seront ensuite reçus et devront présenter une offre d'honoraires.

Restant à votre disposition.

Bien cordialement.

Milan SARIC

[19/11/2024 à 16:08:41] Bonjour

Pouvez-vous nous préciser si une notion d'exclusivité est demandée ?

Merci

Cordialement

[22/11/2024 13:39:10] Bonjour,

Aucune notion d'exclusivité n'est demandée dans le marché actuel.

Bien cordialement.

Milan SARIC

[06/11/2024 à 16:35:44] Bonjour,

Est ce que chaque membre de l'équipe doit fournir 1 à 3 fiches références ou est-ce uniquement l'architecte ?

Dans l'attente de votre réponse - cordialement

[08/11/2024 08:53:58] Bonjour,

Ces références sont à fournir uniquement par les architectes.

Restant à votre disposition.

Bien cordialement.

Milan SARIC

Questions / Réponses

[04/11/2024 à 16:27:41] Bonjour,

Au vu de votre réponse apportée à la question posée sur le montant estimé des travaux, vous citez un cahier des charges. Y a t-il un cahier des charges ? car celui-ci n'est pas inclus dans le dossier de consultation.

D'autre part, pouvez-vous nous préciser si la compétence acoustique est-elle nécessaire ?

Merci d'avance pour votre retour.

Cordialement

[08/11/2024 08:51:41] Bonjour,

Pour répondre à votre question, à ce stade de la consultation, il n'est pas nécessaire d'avoir la compétence acoustique. Toutes les candidats sont libres de se doter de cette compétence s'ils le souhaitent.

Si à l'issue du diagnostic et de la concertation des usagers, il apparaît qu'il est nécessaire d'intégrer cette compétence, alors il sera toujours possible de le faire à ce stade des études.

Souhaitant avoir répondu à votre demande et restant à votre disposition.

Bien cordialement.

Milan SARIC

[31/10/2024 à 09:52:41] Bonjour,

Quel est le montant du marché svp ?

Cordialement,

[04/11/2024 15:44:01] Madame, Monsieur, bonjour,

Pour répondre à votre question et comme l'indique l'article 3 du cahier des charges, les travaux sont estimés à 2 000 000 € .H.T.

Souhaitant avoir répondu à votre question.

Bien cordialement.

Milan SARIC